

RÉFÉRENTIEL DES COÛTS



COÛT DE GESTION DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

À LA RÉUNION

ÉDITION
2023
DONNÉES 2021



Table des matières

Introduction.....	5
Tous flux.....	7
Les ordures ménagères résiduelles (OMR).....	9
Le verre.....	11
Les Papiers et Emballages Hors Verres (PEHV).....	13
Les déchèteries.....	14
Les autres flux.....	17
Biodéchets.....	18
Synthèse.....	19





Introduction

La méthodologie

Le présent référentiel se base sur l'analyse des matrices des coûts remplies par les 5 collectivités ayant la compétence collecte et les 2 syndicats mixtes de traitement des déchets pour l'année 2021. L'ensemble de la population de l'île est couverte par une matrice des coûts.

En 2022, l'Observatoire Réunionnais des Déchets publie pour la première fois un référentiel des coûts, qui permet de comparer les collectivités entre elles et à la moyenne métropolitaine des matrices des coûts 2018, en attendant la publication du référentiel DROM-COM.

Les principaux chiffres

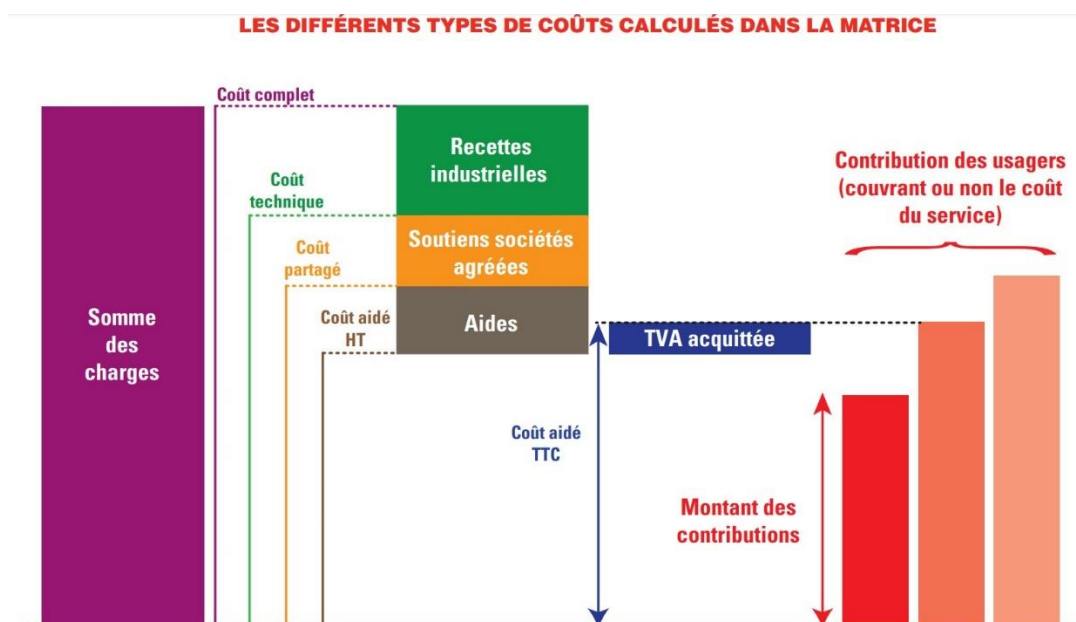
Critères (unités)	Données du référentiel de La Réunion (moyenne pondérée)				Evolution 2020/2021	Données issues du référentiel national sur les matrices 2021
	2018	2019	2020	2021		
Coût aidé (€HT/hab.)	167 €	171 €	169 €	176 €	4 %	102 €
Coût aidé (€TTC/hab..)	170 €	173 €	171 €	178 €	4 %	
TEOM (€/hab.)	151 €	156 €	160 €	163 €	2 %	-
Redevance spéciale et facturation usagers (€/hab.)	4 €	4 €	5 €	5 €	-	-
Taux de couverture TTC par le financement (%)	91 %	92 %	96 %	96 %	-	22 %
Quantité de DMA (kg/hab.)	649	603	625,0	645,0	3 %	560

Après une baisse entre 2019 et 2020, le coût de la gestion connaît une augmentation en 2021 de l'ordre de 4%.

A noter que les données actuelles font état d'un taux de couverture de 22% à l'échelle nationale. Cette donnée ayant connu une très forte baisse depuis 2019, devra être consolidée.



Explication de la matrice des coûts



La matrice des coûts est une méthode standard d'expression des charges et recettes des services déchets. Elle se base sur les données de la comptabilité avec des règles nationales (durées d'amortissement, intégration de charges de structure...) en s'adaptant aux diverses organisations retenues pour gérer les déchets (gestion en régie, en prestation, compétence traitement déléguée à un syndicat...).

Pour en savoir plus, se reporter aux ressources mises à disposition par l'ADEME sur <https://www.optigede.ademe.fr/couts-dechets-menagers>.

Lexique :

RS : Redevance Spéciale Redevance pour l'enlèvement des déchets assimilés ne provenant pas des ménages.

SPGD Service public de gestion des déchets

Taux de couverture du coût TTC : C'est le rapport entre le coût aidé en €TTC sur les contributions des collectivités (cumulant TEOM, RS et contributions des collectivités).

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Données d'entrée des matrices

2021

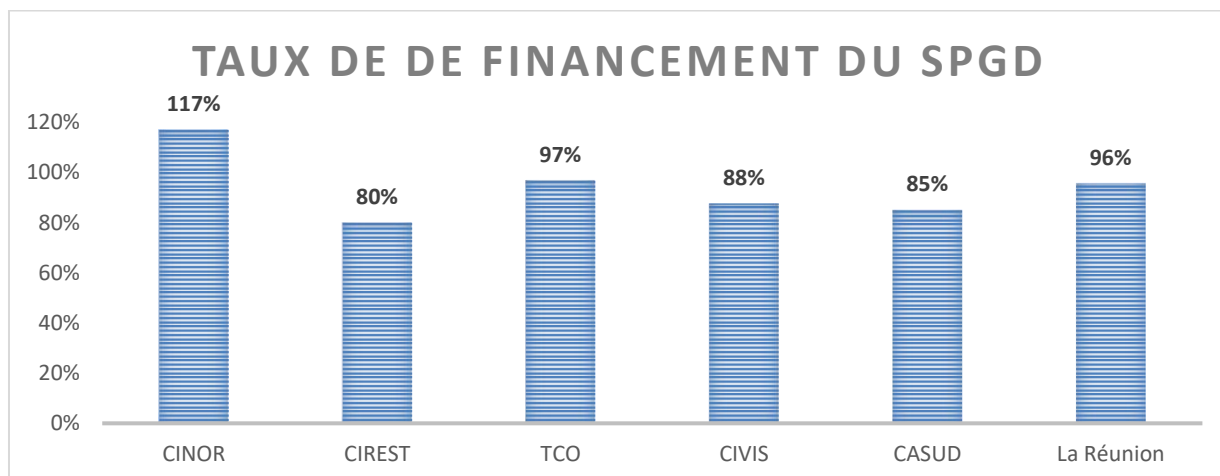
	Population	Tonne de DMA collectées	Coût total aidé (€ HT)	Coût total aidé (€ TTC)
CINOR	211 936	127 209	36 715 626 €	37 550 644 €
CIREST	126 877	83 757	20 631 689 €	20 784 544 €
TCO	212 382	130 162	36 666 922 €	37 174 836 €
CIVIS	181 074	127 859	35 094 034 €	35 390 602 €
CASUD	131 514	88 392	22 533 228 €	22 758 966 €
La Réunion	863 783	557 379	151 641 499 €	153 659 592 €



Tous flux

Afin de financer le service public de prévention et de gestion des déchets (SPGD), les collectivités de La Réunion s'appuient sur la TEOM, la redevance spéciale et la facturation pouvant être faite ponctuellement à l'utilisateur sur des services spécifiques. L'ensemble de ces contributions permet de couvrir totalement ou en partie le

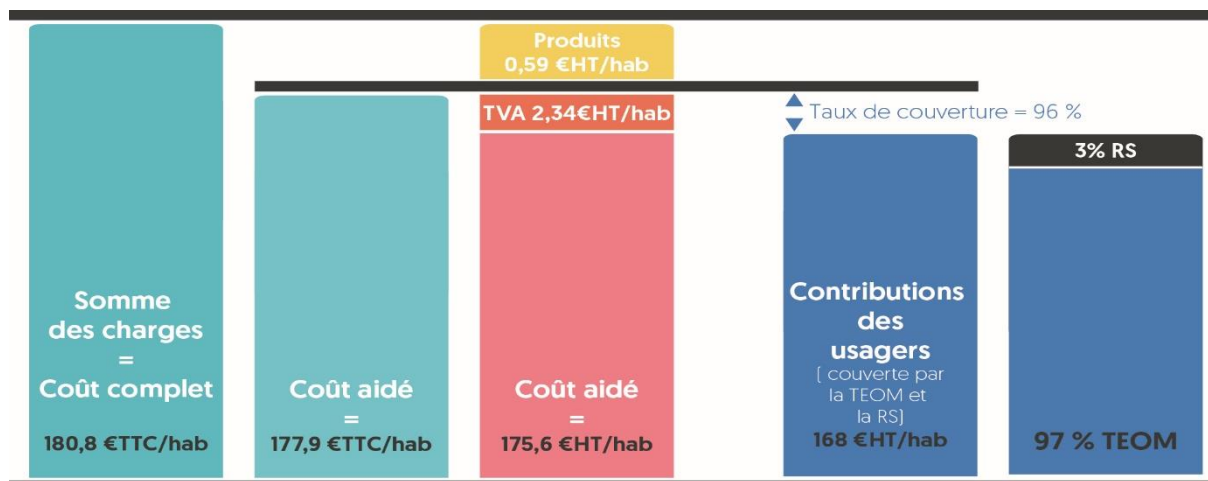
prix du service. A La Réunion le taux de couverture est en moyenne de 96% en 2021, mais fluctue entre les EPCI de l'île.



Le graphique ci-après synthétise les coûts des 5 collectivités de La Réunion à compétence collecte, avec traitement délégué à 2 syndicats. Les 3 premières barres correspondent aux coûts du service de gestion des déchets : le coût résiduel à charge des usagers est en

moyenne de **178 €TTC/hab.**, dont **2,34 € de TVA** et déductions faites des 0,59 €HT de produits.

Les deux dernières barres représentent les contributions des usagers pour couvrir ce coût soit en **moyenne 168 €TTC par habitant** composé à 97 % de la TEOM.



Produits = Recettes industrielles, soutiens sociétés agréées et aides

Sur La Réunion
Coût complet
(en € TTC)
156 188 062

Sur La Réunion
Coût aidé
(en € TTC)
153 659 592

Sur La Réunion
Coût aidé
(en € HT)
151 641 499

Sur La Réunion
Contribution
(en €)
145 101 361

Somme des matières des 5 collectivités à compétence collecte

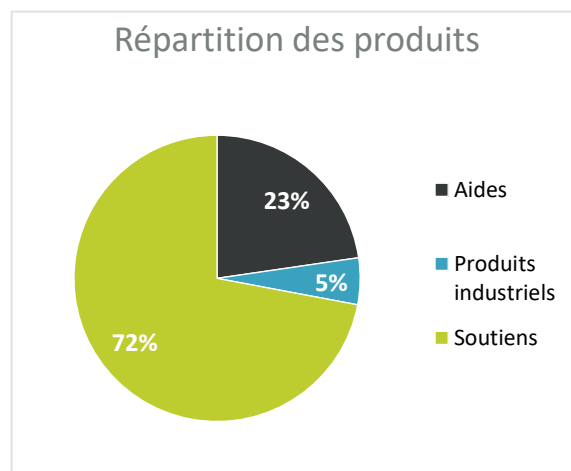
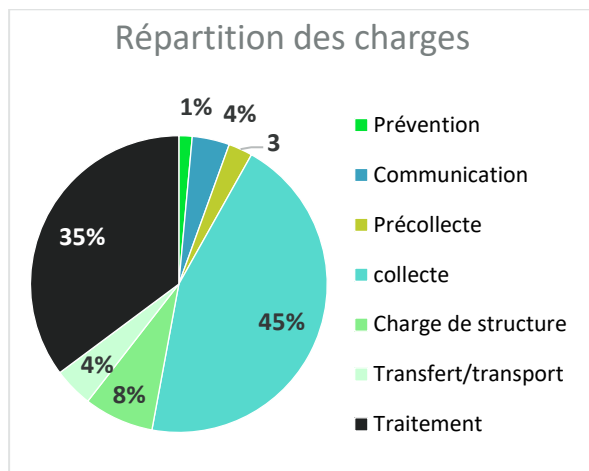


865 783 Habitants



A La Réunion, le coût aidé moyen en 2021 tous flux (soit l'intégralité des déchets ménagers et assimilés : DMA) est de **176€ HT par habitant et de 178€ TTC par habitant**.

Les différentes charges techniques et les produits se répartissent de la façon suivante :



La collecte des déchets, tous flux confondus, représente 45 % des charges des collectivités.

national en 2021. A dire d'acteurs, les quantités collectées en 2021 ont été importantes, mais ne reflètent pas les niveaux habituels. Niveau que l'on retrouve en 2022 avec un ratio de DMA collectés à La Réunion qui diminue pour atteindre 623kg/hab.

En 2021, ce sont **645 kg/hab. de DMA** qui ont été collectés à La Réunion, soit 3,2 % de plus qu'en 2020. Le ratio collecté à La Réunion est 15% supérieur au ratio

Ratio (kg/hab.)

	OMR	Verre	Recyclables secs hors verre	Déchèterie	Biodéchets	Déchets verts en PaP	Encombrants en Pap	Autres flux	Total
Réunion (2021)	279	17	34	123	0,5	117	46	28	645
Nationale (2021)	220	41	55	236				8	560

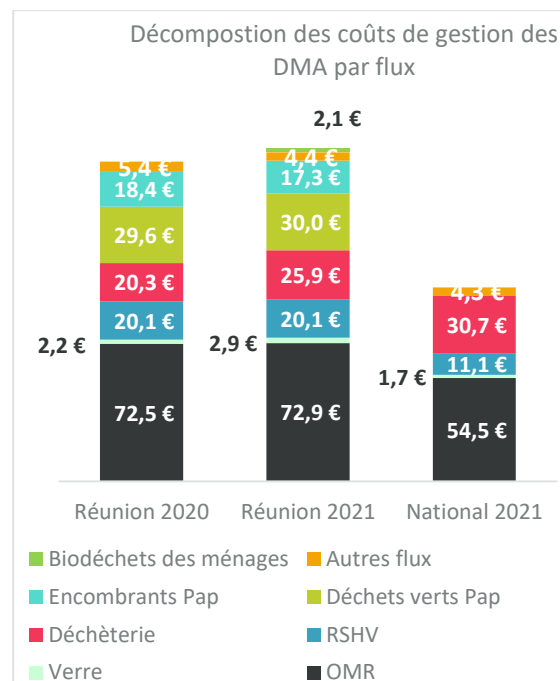
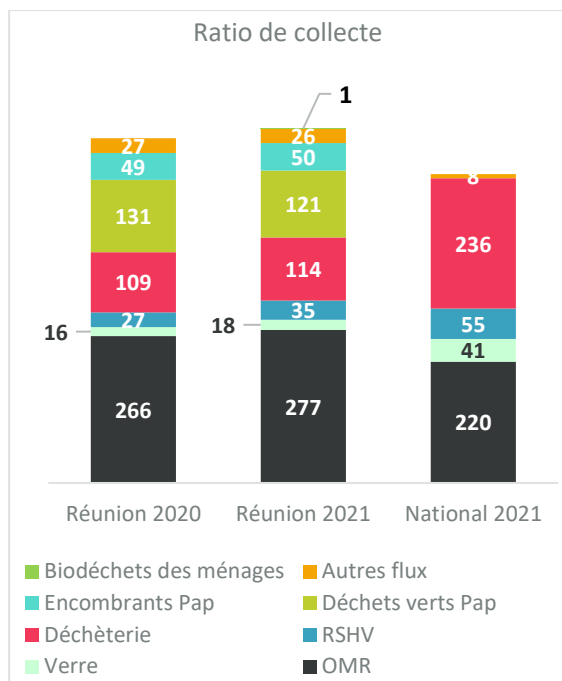
Coûts aidés (€HT/hab.)

	OMR	Verre	RSHV	Déchèterie	Biodéchets	Déchets verts (PaP)	Encombrants (Pap)	Autres flux	Total
Réunion (2021)	72,9	2,9	20,1	25,9	2,1	30,0	17,3	4,4	175,5
Nationale (2021)	54,5	1,7	11,1	30,7				4,3	102,3€

Des différences notables existent entre la répartition des coûts à La Réunion et au niveau national. En effet, les 4 flux que sont les OMR, le verre, le RSHV et les déchèteries expliquent plus de 96 % des coûts de la gestion des déchets au niveau national, alors que ces

mêmes flux n'expliquent que 69% des coûts de gestion des DMA. Il faut y ajouter la gestion des flux de déchets verts et d'encombrants en porte-à-porte pour atteindre 96% des coûts.





	KG/HAB.	€HT/HAB.)
CINOR	600	173,24 €
CIREST	660	162,48 €
TCO	613	172,65 €
CIVIS	706	193,81 €
CASUD	672	171,34 €

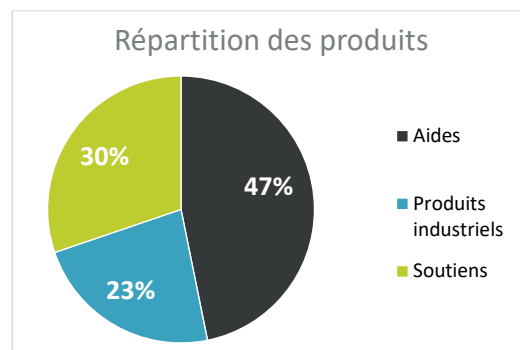
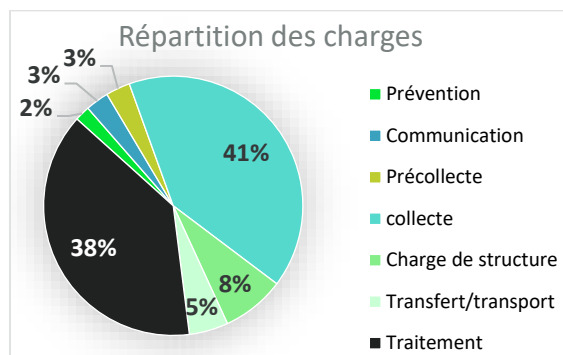
On remarque qu'à La Réunion, le coût de gestion augmente de manière corrélée au ratio de DMA collectés. Une collectivité de l'île ne suit pas ce schéma. Le coût gestion (€HT.hab.) du TCO se situe au-dessus de la moyenne locale, tout en affichant un ratio de déchets collectés par habitant le plus faible du territoire. La CIVIS présente elle le ratio de collecte par habitant le plus élevé et cela s'accompagne du coût de gestion le plus élevé de l'île.





Les ordures ménagères résiduelles (OMR)

A La Réunion, le coût moyen aidé en 2020 pour la gestion des Ordures Ménagères Résiduelles était de **73 € pour un ratio de 279 kg/habitant**, soit +12,5 kg/hab. et + 0,45 €HT/hab. entre 2020 et 2021.



Données de la matrice des coûts

	Coût aidé (€HT/hab.)	€HT/t	Quantité (kg/hab.)	La population
CINOR	76,1 €	270,4 €	281,4	211 936
CIREST	65,5 €	227,8 €	287,3	126 977
TCO	70,0 €	249,1 €	280,9	212 382
CIVIS	75,2 €	258,5 €	290,8	181 074
CASUD	76,9 €	310,7 €	247,4	131 514
REUNION	72,9 €	261,5 €	278,9	863 883
REF NATIONALE 2018	55	235	231	

Le coût aidé en matière de gestion des OMR est plus élevé qu'en métropole, avec en moyenne un coût supérieur de 17,9 €HT/hab., soit environ un tiers de plus qu'en métropole. Cette écart se maintient entre 2020 et 2021.

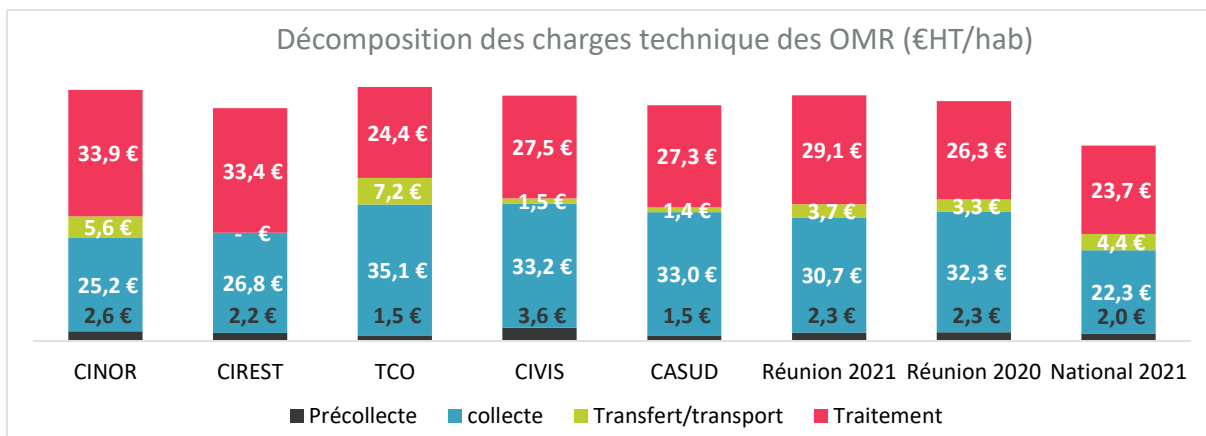
De plus des écarts importants existent sur le territoire réunionnais, des écarts mini-maxi de 11,4 €HT/hab. avec le territoire de la CASUD représentant les coûts aidés les plus importants (76,9 €HT/hab.)

Des écarts qui peuvent s'expliquer en partie par la grande variabilité qui existe dans les quantités collectées. L'écart est de 43,4 kg/hab. entre le maxi représenté par la CIVIS (290,8 kg/hab.) et le mini 247,4 kg/hab. sur la

territoire de la CASUD. La CASUD présente des données contrastante avec les observations habituelles. En effet, bien que possédant un ratio de collecte par habitant faible, le coût de gestion des OMR est le plus élevé devant la CINOR. Ce coût supérieur s'explique en partie par des charges de structure 2 à 3 fois plus élevées que le reste des EPCI.

Enfin le niveau service impacte également le coût aidé. La CINOR qui affiche le coût aidé le plus important de l'île, derrière la CASUD, est la collectivité dont la fréquence de collecte est la plus importante, avec une moyenne de deux collecte OMR en porte à porte par semaine, contre une en moyenne pour le reste des intercommunalités de l'île.





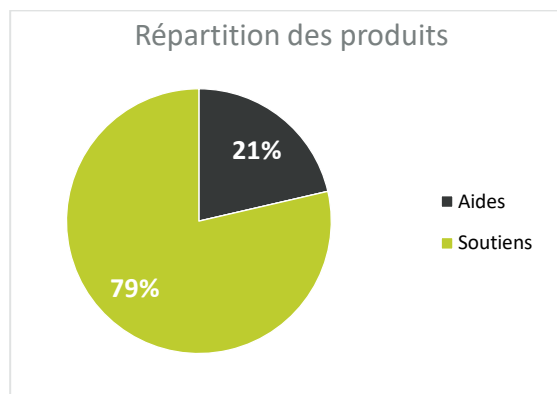
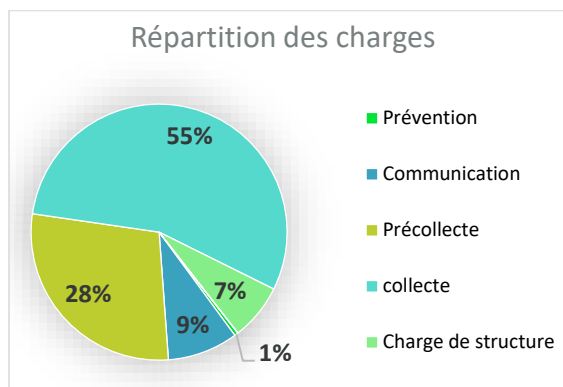
A La Réunion les charges de collecte sont en moyenne 30 % supérieures qu'en métropole.

De plus, entre 2020 et 2021, les coûts de traitement des OMR ont connu une augmentation de 11 %. Cette augmentation touche un poste de dépense comptant en moyenne pour plus de 40 % des charges techniques des OMR.



Le verre

A La Réunion, le coût moyen aidé en 2021 pour la gestion du verre était de **2,9 € pour un ratio de 17,34 kg/habitant**, soit +1,59 kg/hab. et -0.65 €HT/hab. entre 2020 et 2021.



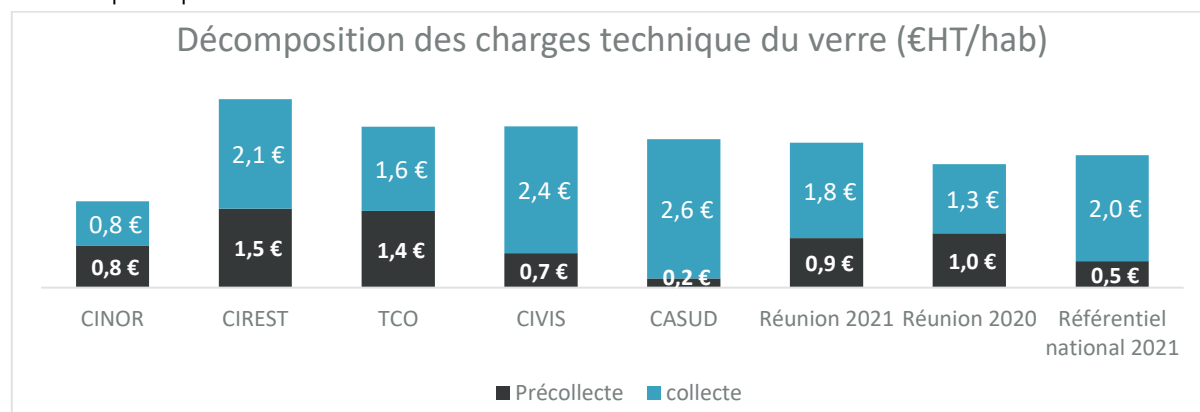
	Coût aidé (€HT/hab.)	€HT/t	Quantité (kg/hab.)	La population
CINOR	1,6 €	120,8 €	13,40	211 936
CIREST	3,8 €	320,3 €	11,97	126 977
TCO	3,4 €	161,5 €	21,08	212 382
CIVIS	2,9 €	134,7 €	21,41	181 074
CASUD	3,0 €	175,7 €	17,21	131 514
Réunion	2,86 €	165,08 €	17,34	863 883
Réf national 2021	1,7 €	43 €	41	

Le coût aidé en €HT/hab. est près de 3 fois supérieur à La Réunion par rapport au coût aidé national moyen. Avec des écarts mini-maxi de 2,2€ sur le territoire réunionnais.

Si des fortes disparités existent en matière de coût aidé par habitant, ces dernières sont accentuées en regardant le coût aidé par tonne, avec des écarts pouvant atteindre 200 €HT/t. Ce coût à la tonne reste donc très supérieur au coût aidé national, de l'ordre de 3 à 7 fois plus. Des faibles quantités collectées peuvent expliquer ces coûts nettement plus importants.

A La Réunion les quantités collectées fluctuent fortement entre les collectivités, du simple au double, avec un écart de 9 kg/hab. entre le mini et le maxi. Des quantités encore bien inférieures aux quantités nationales de 43 kg/hab.

En matière de niveau de service, l'ensemble des EPCI de l'île réalise la collecte des emballages en verre au travers de bornes d'apport volontaire disséminées sur leur territoire.



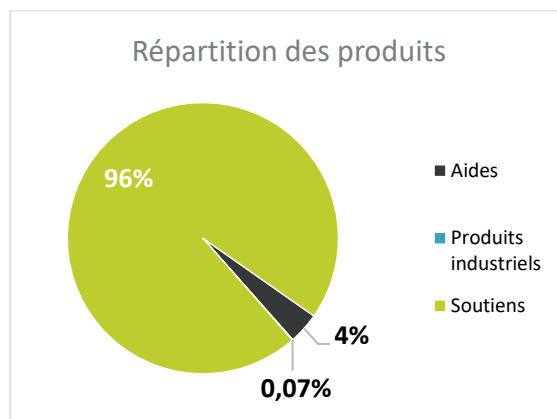
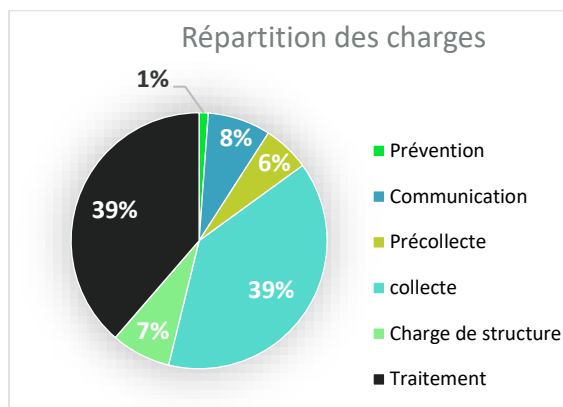
Le coût de la précollecte tend à se réduire en 2021, mais reste nettement supérieur qu'au niveau national sur 3 collectivités de l'île. Seul la CINOR parvient en 2021 à

avoir des charges techniques plus faible qu'à l'échelle nationale.



Les Papiers et Emballages Hors Verres (PEHV)

A La Réunion, le coût moyen aidé en 2021 pour la gestion du papier et emballage hors verre était de **20 € pour un ratio de 34 kg/habitant**, soit +6,90 kg/hab. et -0,02 €HT/hab. entre 2020 et 2021



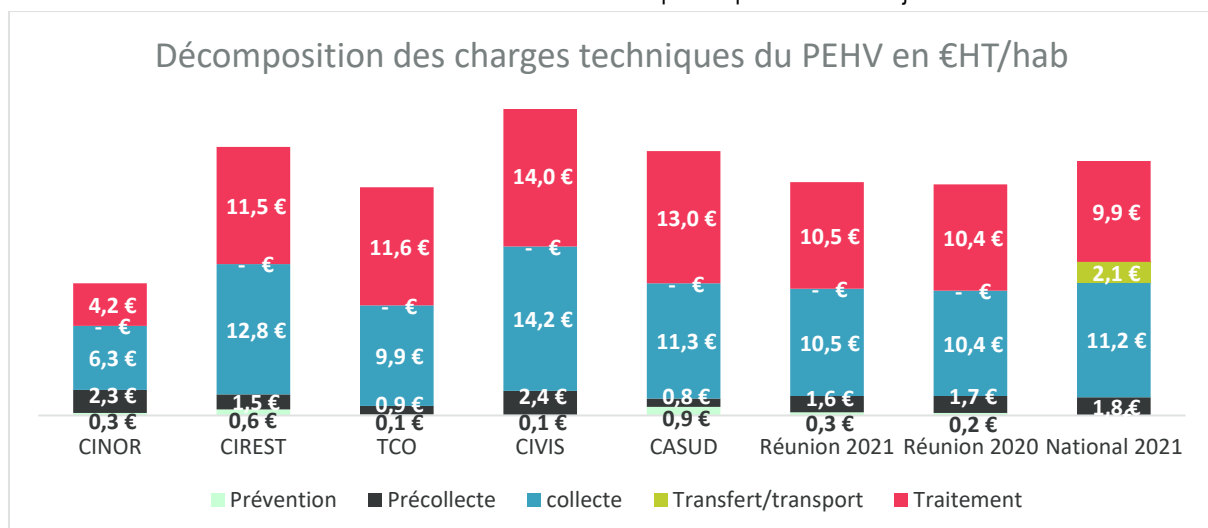
	Coût aidé (€HT/hab.)	€HT/t	Quantité (kg/hab.)	Population
CINOR	12,69 €	473,28 €	26,8	211 936
CIREST	20,44 €	698,52 €	29,3	126 977
TCO	19,36 €	556,15 €	34,8	212 382
CIVIS	27,45 €	691,64 €	39,7	181 074
CASUD	23,01 €	574,52 €	40,1	131 514
Réunion	20,14 €	594,74 €	33,9	863 883
Réf national 2018	11 €	202 €	55	

Le coût aidé en €HT/hab. est à La Réunion 2 fois supérieur par rapport au coût aidé national PEHV, pour la majorité des EPCI de l'île. Des disparités existent entre les collectivités de l'île, avec un écart mini-maxi de 14,8 €HT/hab.

Les coûts aidés en matière de gestion des PEHV sont jusqu'à 2,5 fois supérieurs à La Réunion que la moyenne nationale.

En 2020, des écarts importants ont été à noter en matière de ratio de collecte. En 2021 ces écarts tendent à se réduire avec un ratio min à 26,8 kg/hab. (CINOR) et un max à 40,1 kg/hab. (CASUD). Malgré des évolutions positives du ratio de collecte sur l'ensemble de l'île, le ratio de collecte des PEHV au niveau national reste en moyenne 1.6 fois supérieur qu'à l'échelle de l'île.

En matière de niveau de service, l'ensemble des EPCI de La Réunion s'appuie sur une fréquence d'une collecte en porte à porte tous les 15 jours.



Le coût de la collecte sur l'île tend à se rapprocher de ceux observés au niveau national.

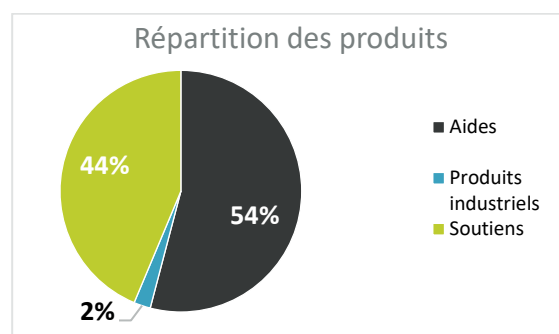
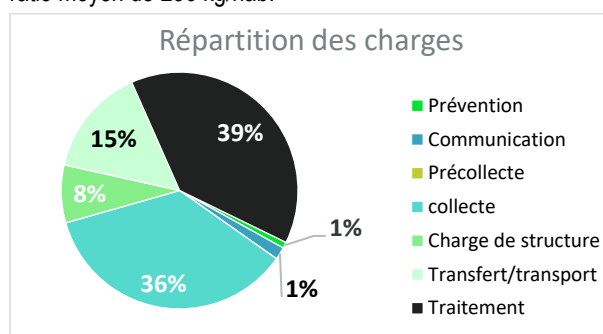
Les coûts de traitements sont quant à eux plus élevés à La Réunion par rapport au niveau national de l'ordre de

5% par rapport à la moyenne régionale. Des écarts importants existent entre les EPCI de l'île. En effet, la CINOR enregistre des charges techniques du PEHV presque 2 fois moins élevées que les autres EPCI de l'île.

Les déchèteries

Le coût moyen aidé en 2020 des déchèteries à La Réunion est de **26 €HT par habitant, pour un ratio moyen de 123 kg/hab.** Des chiffres inférieurs à la moyenne nationale, qui s'élèvent à 31 €HT/hab., pour un ratio moyen de 236 kg/hab.

A La Réunion, entre 2020 et 2021 le ratio moyen a progressé de +14,3 kg/hab. et le coût aidé est passé de 20,3 à 25,9 €HT/hab., soit une augmentation de + 27,5%.



	Coût aidé (€HT/hab.)	€HT/t	Quantité (kg/hab.)	La population
CINOR	29,5 €	248,4 €	118,7 €	211 936
CIREST	29,4 €	168,2 €	174,9 €	126 977
TCO	24,6 €	171,3 €	143,8 €	212 382
CIVIS	25,2 €	243,9 €	103,4 €	181 074
CASUD	19,5 €	259,5 €	75,3 €	131 514
Réunion	25,9 €	209,8 €	123,3 €	863 883
Référentiel National	30,7 €	131 €	236	

En raison des quantités plus faibles collectées à La Réunion (-48%) par rapport à la moyenne nationale, on observe des coûts aidés en €HT/hab. est inférieur à La Réunion de 12%. Avec des écarts mini-maxi de 99,6 kg/hab. entre les EPCI de La Réunion.

voir ce coût être multiplié par 2 par rapport au national, c'est notamment le cas de la CINOR, de la CIVIS et de la CASUD.

A La Réunion, les coûts aidés par habitant sont très hétérogènes. Ces hétérogénéités et les écarts avec le niveau national sont accentués au regard du coût à la tonne des déchets collectés en déchèterie. Certain EPCI

Les quantités collectées (en kg/hab.) fluctuent également fortement entre les collectivités de l'île, avec un écart de 100 kg/hab. entre la valeur la plus haute et la valeur la plus basse. Les quantités restent cependant inférieures entre -26% et -68% par rapport au niveau national

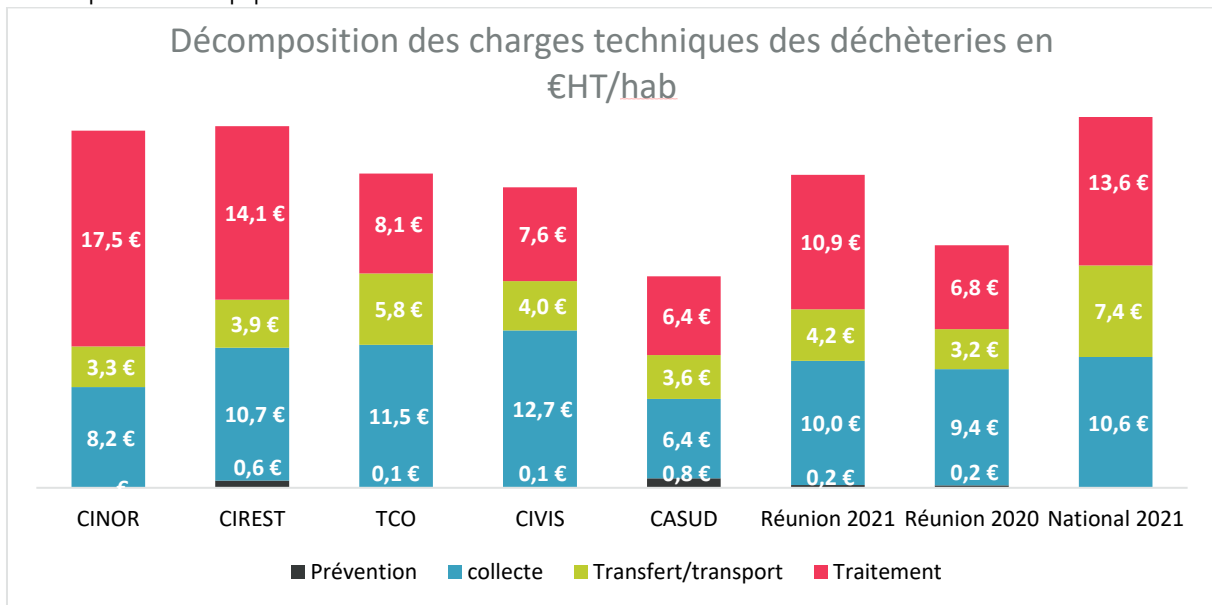
Niveau de service des déchèteries à La Réunion en 2020

	Population (Matrice des coûts 2021)	Nombre de déchèterie	Indicateur (Population pour 1 déchèterie)
CIINOR	211 936	11	19 267
CIREST	126 877	7	18 125
TCO	212 382	14	15 170
CIVIS	181 074	8	22 634
CASUD	131 514	4	32 879
Réunion	863 783	44	19 631



Le nombre de déchèteries au regard de la population reste inférieur à la recommandation de l'ADEME, qui est d'une déchèterie pour 15 000 habitants. Cependant, une étude de l'AGORAH sur l'accessibilité aux déchèteries a montré que 90% de la population réunionnaise se situe à

moins de 15min d'une déchèterie. Il est important de noter que cette étude ne prend pas en compte la capacité pour l'usager de s'y rendre, notamment par l'accès à un véhicule.



Les coûts de collecte en déchèterie restent inférieurs à ceux observés au niveau national, bien qu'ayant connus une augmentation entre 2020 et 2021.

entre les déchèteries et lieux de traitement sur le territoire réunionnais.

Cependant les coûts de transfert/transport restent bien plus faibles qu'au niveau national (-44%). Cela résulte possiblement des temps et distances qu'il peut y avoir

En matière de traitement, les coûts aidés par habitant sont la encore inférieurs à la moyenne nationale, de l'ordre de -20%.





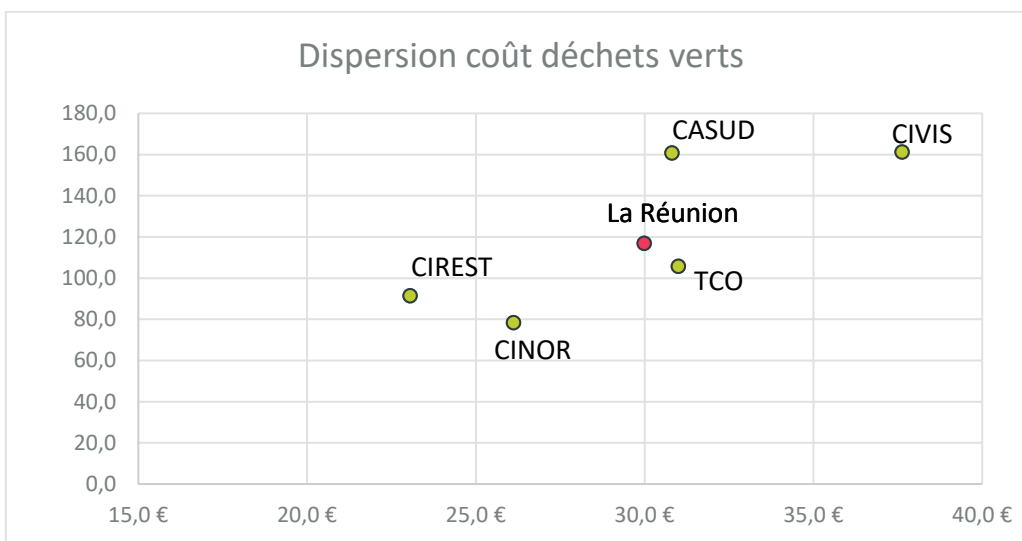
Les autres flux

A La Réunion, la collecte des déchets verts et des encombrants en porte à porte engendre des coûts de gestion importants pour les EPCI.

En 2021, ce sont en moyenne 117 kg de déchets verts qui ont été collectés en porte à porte, pour un coût de gestion de 29,99 €/HT/hab.

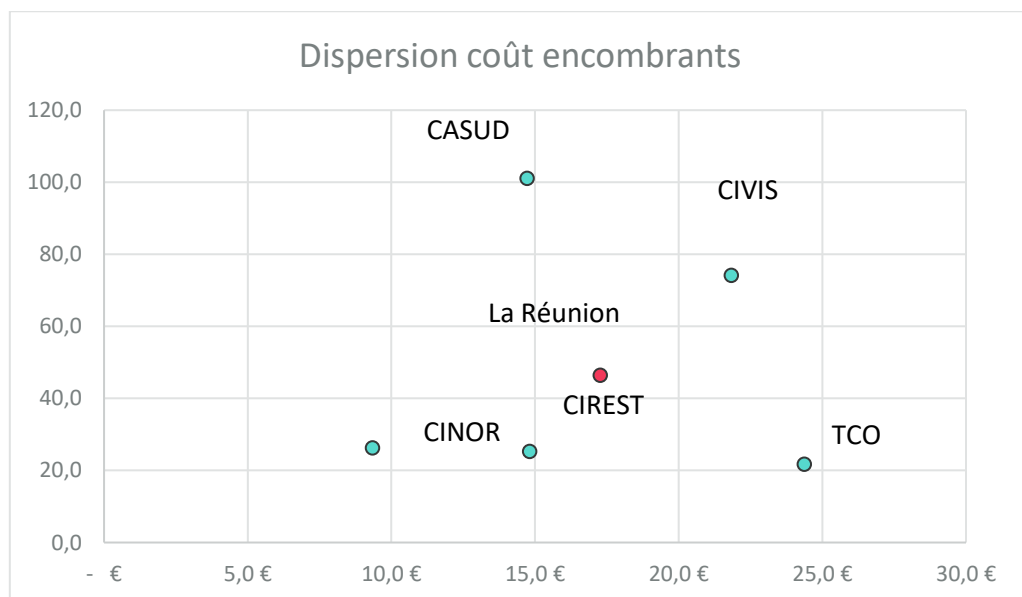
Comparativement à 2020, les quantités collectées diminuent de -11 %, alors que le coût de gestion progresse de 1,2 %.

Le coût de gestion est fortement lié aux quantités collectées et au niveau de service. La CIVIS propose l'un des ratios de collecte les plus importants, combiné à un haut niveau de service. Ce qui en fait la collectivité où le coût de gestion des déchets verts en porte à porte est le plus élevé. Parallèlement à cela, la CINOR et la CIREST ont un coût de gestion inférieur en raison de quantités collectées et de fréquences de collecte plus faibles.



En 2021, les quantités d'encombrants ont diminué de 5,3% par rapport à 2020, pour s'établir à 44 kg/hab.

Cette évolution a induit une baisse des coûts de gestion de plus de 6%, atteignant aujourd'hui 17,3 €/HT/hab.



Biodéchets

En 2021, la CINOR inaugure la première collecte en porte à porte de biodéchets à La Réunion. Ce service ne concerne qu'une des communes membres et représente une phase de test pour la collectivité, qui entend étendre son dispositif dans les années à venir aux autres communes de son territoire.

Cette collecte représentée 474 tonnes en 2021. Les données relatives à cette collecte étant restreinte et non représentatif, ces dernières ne seront pas détaillées dans ce rapport.



Synthèse

En euro hors taxe par habitant (€HT/hab.)

		OMR	Verre	Recyclable hors verre	Déchèteries	Déchets verts	Encombrants	Autres flux	Total
Charges	Prévention	1,4 €	0,0 €	0,3 €	0,2 €	0,2 €	0,6 €	0,0 €	2,8 €
	Précollecte	2,3 €	0,9 €	1,6 €	- €	0,0 €	0,0 €	0,1 €	5,0 €
	Collecte	30,7 €	1,8 €	10,5 €	10,0 €	10,3 €	17,9 €	1,8 €	83,2 €
	Transit / Transport	3,7 €	- €	- €	4,2 €	0,1 €	- €	0,2 €	8,2 €
	Traitement	29,1 €	- €	10,5 €	10,9 €	4,4 €	9,3 €	2,5 €	66,7 €
Produits	Produits industriels	0,2 €	- €	0,0 €	0,0 €	- €	- €	0,4 €	0,6 €
	Soutiens	0,2 €	0,3 €	6,7 €	0,7 €	0,0 €	- €	0,2 €	8,1 €
	Aides	0,4 €	0,1 €	0,3 €	0,8 €	0,0 €	0,2 €	0,8 €	2,5 €
	Coûts aidés HT	72,9 €	2,9 €	20,1 €	25,9 €	17,3 €	30,0 €	4,4 €	173,4 €
	Ratio collectés (kg/hab.)	278,9 €	17,3 €	33,9 €	123,3 €	46,4 €	116,9 €	27,9 €	644,7 €



En euro hors taxe par tonne (€ HT/ tonne)

		OMR	Verre	Recyclable hors verre	Déchèteries	Déchets verts	Encombrants	Autres flux	Total
Charge	Prévention	5,1 €	0,9 €	9,2 €	1,9 €	4,2 €	4,7 €	0,6 €	26,7 €
	Précollecte	8,2 €	53,8 €	47,3 €	- €	1,0 €	0,4 €	2,7 €	113,5 €
	Collecte	110,1 €	104,1 €	311,1 €	81,5 €	222,1 €	153,5 €	65,1 €	1 047,5 €
	Transit / Transport	13,2 €	- €	- €	33,8 €	2,4 €	- €	6,9 €	56,3 €
	Traitement	104,4 €	- €	309,6 €	88,3 €	95,0 €	79,5 €	90,5 €	767,4 €
Produits	Produits industriels	0,6 €	- €	0,1 €	0,3 €	- €	- €	13,4 €	14,5 €
	Soutiens	0,8 €	18,9 €	196,6 €	5,4 €	0,6 €	- €	6,2 €	228,5 €
	Aides	1,3 €	5,1 €	7,6 €	6,7 €	0,7 €	1,7 €	27,8 €	51,0 €
	Coûts aidés HT	261,5 €	165,1 €	594,7 €	209,8 €	372,1 €	256,6 €	155,9 €	2 015,8 €
	Ratio collectés (kg/hab.)	278,9 €	17,3 €	33,9 €	123,3 €	46,4 €	116,9 €	27,9 €	644,7 €







agorah

agence d'urbanisme à La Réunion

140, rue Juliette Dodu - CS 91092
97404 Saint-Denis CEDEX

0262 213 500

www.agorah.com

Crédit photographiques et illustrations: AGORAH

© 2023